

## Rentrée 2019/2020

➤ *Des lignes de transports scolaires qui restent dans l'ensemble inchangée sur le territoire.*

Exceptée pour les communes de le Cannet des Maures, le Luc en Pce et le Thoronet (suppression de points d'arrêt à moins de 3km de l'établissement et de services dont les effectifs sont inférieurs à 5 inscrits)

➤ *Une tarification simplifiée quelque soit la période d'inscription*

- un tarif plein : 110€/an pour les demi-pensionnaires et internes

- un demi-tarif : 55€/an pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700€/mois avec un justificatif CAF ou MSA sur lequel figure le nom du ou des enfants

- une aide aux familles à partir du 3<sup>ème</sup> enfant inscrit au TS : 55€/an remboursés sur dépôt d'un dossier de remboursement qui doit être fait entre le 1<sup>er</sup> novembre et 31 décembre. Le remboursement interviendra en fin d'année scolaire.

**ATTENTION ! AU REGARD DE LA NOUVELLE TARIFICATION REGIONALE, LA CCCV SUSPEND LA MISE EN OEUVRE DE SON AIDE CREEE EN 2012.**

➤ *Des nouvelles cartes PASS ZOU pour tout le monde* : Les élèves auront une carte magnétique (Pass ZOU) et un titre papier (utilisable dans le TER)

➤ *Une validité étendue dans le temps et l'espace* : un abonnement valable toute l'année y compris durant les vacances scolaires du 1/9 au 31/8, et sur l'ensemble des réseaux régionaux (interurbains ZOU, LER, TER)

Rentrée 2019/2020

## La procédure d'inscription aux TS

### *Ouverture des inscriptions :*

du 17 juin 2019 au 31 juillet 2019. *(Absolument avant le 31 juillet).*

**Attention, pour les inscriptions effectuées après le 31/7 les élèves ne seront pas assurés d'obtenir leur titre de transport avant la rentrée scolaire. Les élèves sans carte à la rentrée devront s'acquitter d'un ticket par voyage, soit 3€ !**

### *Clôture des inscriptions :*

**15 mai 2020** au-delà aucun abonnement scolaire ne sera plus délivré.

Rentrée 2019/2020

## La procédure d'inscription aux TS - suite

### *Modalités :*

L'inscription en ligne devient obligatoire : les familles devront s'inscrire directement sur le site et payer en ligne

Site : [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

[https://inscriptiontransportscolaire.maregionsud.fr/srt\\_83/usager](https://inscriptiontransportscolaire.maregionsud.fr/srt_83/usager)

### Les infos horaires et lignes :

[Varlib.fr](http://Varlib.fr)

**NB : Aucune inscription ne pourra plus être déposée auprès des communes ou de la CCCV. Pour les cas particuliers, contacter :** la CC Cœur du Var service Transports ( 04 98 10 43 50 ; [transportscolaire@coeurduvar.com](mailto:transportscolaire@coeurduvar.com)) ; ou la Région SUD (04 86 88 50 50)

**NB : Le paiement en plusieurs fois est toujours possible :** Sur le site mis en place par la Région une possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire sera proposé.

**NB: Pas de possibilité de paiement en espèces ou par chèque / carte prépayée**



## La procédure d'inscription aux TS - suite

### *Autres modalités :*

#### **Titre provisoire et délai de tolérance:**

- Aucun titre provisoire ne sera délivré cette année. Les élèves devront s'acquitter du prix du trajet soit 3 € (soit 6€/jour) en attendant de recevoir leur duplicata payant.

**Les demandes de duplicata :** elles peuvent se faire en ligne directement ou auprès de la gare routière de Toulon (possibilité de transmission par la CCCV)

- 10 € pour la 1ère fois
- 10 € pour la 2ème fois
- 110 € à partir de la 3ème fois

#### **Les identifiants d'accès à l'espace personnel sont égarés, comment les obtenir ?**

Il est possible de refaire une demande sur le site d'inscription en sélectionnant « j'ai perdu mon mot de passe ». L'identifiant et un nouveau mot de passe seront renvoyés automatiquement.

## La procédure d'inscription aux TS - suite

*Modalités particulières concernant les élèves non ayants-droits mais sur le parcours d'une ligne scolaire conservée :*

- **Les élèves non ayants-droits** : Les élèves de 3 ans révolus et scolarisés à moins de 3km de leur domicile
- **Le système dérogatoire : les élèves non ayants-droits mais sur le parcours d'une ligne scolaire existante et à un point d'arrêt existant** pourront se préinscrire en ligne à titre dérogatoire. Leur inscription sera conservée en attente jusqu'à la mi-août par la Région, qui débloquera les dossiers à cette date si les moyens, mis en œuvre par cette dernière pour les ayants droits, sont suffisants pour accueillir ces non ayants droits (places restantes disponibles dans les cars). C'est uniquement après cette acceptation que ces familles pourront terminer l'inscription et payer en ligne.

Rentrée 2019/2020

## **La procédure d'inscription aux TS - suite**

*Modalités particulières concernant les aides forfaitaires kilométriques :*

**Les ayants droits** : à partir de 5km pour les demi-pensionnaires et 10km pour les internes

**La procédure pour les aides forfaitaires « pures » (ancien véhicule particulier)** : En attente de validation de la procédure – contacter le service transports de la Communauté de la communes (04 98 10 43 50 ; [transportscolaire@coeurduvar.com](mailto:transportscolaire@coeurduvar.com))

**La procédure pour les aides forfaitaires « complémentaires » (distance au point d'arrêt)**: En attente de validation de la procédure – contacter le service transports de la Communauté de la communes (04 98 10 43 50 ; [transportscolaire@coeurduvar.com](mailto:transportscolaire@coeurduvar.com))

Rentrée 2019/2020

## La procédure d'inscription aux TS pour les autres formations

étudiants, apprentis rémunérés, jeunes en alternance ou élèves fréquentant les établissements hors-contrat :

**PASS ZOU ! ETUDES -26ANS**

En attente de validation de la procédure – contacter le service transports de la Communauté de la communes (04 98 10 43 50 ; [transportscolaire@coeurduvar.com](mailto:transportscolaire@coeurduvar.com))



INSCRIPTION EN LIGNE DÈS LE 17 JUIN

# ZOU!

110€  
PAR AN

TRANSPORT  
SCOLAIRE



BUS ET TRAINS  
ILLIMITÉS  
EN RÉGION SUD

[zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Inscription en ligne avant le 31 juillet :



C'est simple, facile et rapide.



Vous pouvez payer en trois fois.



Vous recevrez votre carte  
à domicile avant la rentrée scolaire.

110€  
PAR AN

Informez-vous et inscrivez-vous sur

[zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

Avec votre nouvel abonnement scolaire, vous pouvez désormais circuler en illimité en région Sud.

Votre abonnement PASS ZOU! Etudes est valable sur la ligne de transport scolaire de votre choix et sur les bus et trains du réseau régional de transport ZOU!

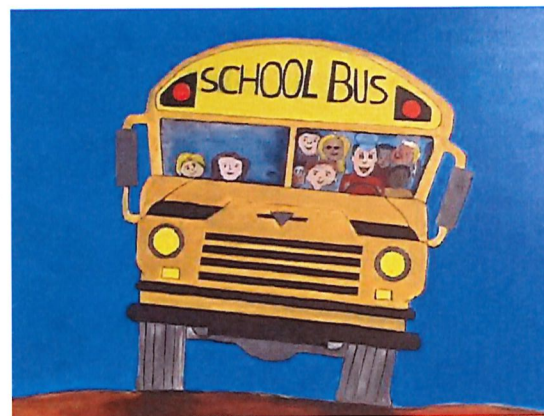
C'est le déplacement illimité et sans contrainte tout en préservant notre environnement!

Stratis (Stratis.fr) • 05/19





Merci de votre  
attention.



Quartier Précoumin  
Route de Toulon  
83340 Le Luc-en-Provence

Tél. 04 98 10 43 50  
Fax 04 94 99 56 75  
contact@coeurduvar.com

coeurduvar.com



